

Concours Chococlef 2026

Règlement officiel

JEU CONOURS AVEC OBLIGATION D'ACHAT
DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION CHOCOCLEF.



LIGUESEP
Sclérose en plaques

Les présentes conditions s'appliquent à l'action « Concours Chococlef » (ci-après dénommée : « l'Action ») de « La Ligue SEP – Communauté Française A.S.B.L. ».

Cette action est organisée par « La Ligue SEP – Communauté Française A.S.B.L. » située à 5100 Naninne au n°6 de la rue des Linottes.

Ce concours se tiendra du 1er septembre 2026 au 31 décembre 2026. Le tirage au sort aura lieu le 15 janvier 2027 et les résultats seront communiqués au plus tard le 31 janvier 2027.

a. Généralités

- La « Ligue SEP – Communauté Française A.S.B.L » se réserve le droit, à tout moment et à son entière discrétion, de mettre un terme à l'Action ou d'en modifier les conditions.
- Il n'est pas possible de participer au concours d'une manière autre que celle décrite dans le présent règlement.

b. Conditions de participation

- Être majeur/e.
- Avoir acheté un produit de l'Opération Chococlef.
- En participant à l'Action, le participant marque son accord avec les présentes conditions.

c. Prix

Contenu des prix :

- Surprise.
- La « Ligue SEP. » se réserve le droit, à tout moment, de remplacer sans préavis l'un des prix par un lot de valeur équivalente.
- Les gagnants seront sélectionnés par tirage au sort informatique via le site <https://www.tirage-au-sort.net>
- Les gagnants seront informés **par e-mail** au plus tard le 31 janvier 2027.
- Les prix ne peuvent pas être échangés contre des espèces et ne sont pas cessibles.
- Aucune correspondance ne sera échangée à propos des prix

d. Données

- Pour participer à l'Action, il vous est demandé de fournir certaines informations personnelles (par exemple votre nom, adresse e-mail et/ou adresse postale).
- Vous garanteez que toutes les données fournies par vos soins sont correctes, actuelles et complètes
- Les données à caractère personnel ne sont pas communiquées à des tiers.
- Les participants ont acceptés que leurs coordonnées soient utilisées par l'Association.

e. Dispositions finales

Tous les droits d'auteur concernant le contenu du présent site, dont les textes, images, compositions et autres informations, sont détenus par la «Lique SEP -CF A.S.B.L. ».

- La «Ligue SEP – CF A.S.B.L.» se réserve le droit d'exclure des participants en cas de (suspçon de) fraude ou de manipulation de l'Action.
- L'Action est soumise à la législation belge. Les litiges seront soumis au juge compétent de Namur.
- La «Ligue SEP – CF A.S.B.L.» ne peut être tenue pour responsable des éventuelles erreurs de programmation ou de tout problème lié aux connexions internet.
- Les frais liés aux connexions internet ou à l'envoi de requêtes écrites ne seront pas remboursés.
- La «Ligue SEP – CF A.S.B.L.» décline toute responsabilité concernant les erreurs susceptibles de figurer dans l'Action.

Document établi à Naninne, 27 août 2026



Concours Chococlef

Merci



LIGUESEP
Sclérose en plaques